



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N°67071/07.2015

L'an deux mille quinze et le quatorze octobre à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 08 octobre 2015

Date d'affichage du PV : 20 octobre 2015

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 9

Présents : Jean-Pierre SCHACKIS, Marcel TRITZ, Claude GUIBON, Marc WEBER, Sabine REICHHELD, Jean-Marc WINSTEIN, Olivier HOFFMANN, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER
Absents excusés : Michel BEYER

Pouvoirs : Fanny THIEBAUT-HECKMANN par Olivier HOFFMANN

Monsieur Olivier HOFFMANN a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_072015_01	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente
DE_072015_02	4.4	Autre catégorie de personnel	Reconduction du contrat aidé ou nouvelle embauche périscolaire
DE_072015_03	7.4	Interventions économiques	Etude sondage des sols (dossier menuiserie Mertz)
DE_072015_04	7.4	Interventions économiques	Participation aux travaux de fauchage Association foncière
DE_072015_05	9.1	Autres domaines de compétences des communes	<u>Divers</u> : - Dépôt du permis de construire - Travaux du Syndicat des Eaux - Fusion des Com Com - Engagement de dépenses pour la mise aux normes incendie école/mairie - ...

* * * * *

DE 072015 01 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le maire fait lecture du PV de la séance du 23 septembre 2015. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

DE 072015 02 : Reconduction (ou non) du contrat aidé/nouvelle embauche périscolaire

Le maire expose la situation de l'accueil périscolaire et de la cantine.

La cantine est fréquentée occasionnellement par 2 personnes âgées et entre 2 et 5 enfants.

Après débat, le conseil municipal, décide de ne plus organiser d'accueil et de cantine lors de la pause de midi.

Suite à cette décision, le maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir à l'avenir du poste d'agent dédié à l'encadrement de cet accueil périscolaire. Ce poste est actuellement détenu par M. Loïc MULLER. Son contrat arrive à échéance le 16/11/2015.

Vu le contexte (fin du périscolaire/cantine le midi), le conseil municipal décide de ne pas renouveler le contrat de M. MULLER.

Par contre, le conseil municipal souhaite maintenir des activités périscolaires le mercredi après-midi. Le maire propose l'intervention d'une animatrice culturelle indépendante. Celle-ci propose une prestation pour **50 Euros TTC par après-midi** (environ 2 heures). Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de tester cette formule et autorise le maire à passer commande pour cette intervention.

DE 072015 03 : Etude sondage des sols (dossier future salle)

Le maire informe le conseil municipal que l'agence FONDASOL de Strasbourg qui a présenté un devis de **2 900,-€ HT** a été choisie pour réaliser les sondages du sol nécessaires pour l'extension de la future mairie. Ces sondages et analyses ont démarré la semaine dernière et se poursuivront pendant quelques jours encore.

DE 072015 04 : Participation aux travaux de fauchage Association Foncière

L'association foncière de Bust a entrepris des travaux de fauchage et de curage de fossés au courant de l'année 2015 pour un montant de **2 310,-€ HT**. La moitié de ces travaux concerne les dépendances du domaine communal.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, une participation de la commune de 50% du montant de cette facture soit **1 155,-€ HT**.

DE 072015 05 : Divers

– Dépôt du permis de construire :

Le maire fait lecture d'un courrier de l'architecte Alain Benedick. Il précise la procédure « avant permis de construire » relative à la future salle/mairie. Il justifie également ses choix quant à la procédure choisie.

– Travaux du Syndicat des Eaux :

Le maire indique que les travaux de changement de la conduite d'eau potable rue de Schoenbourg et rue du cimetière démarreront le 16 novembre.

– Fusion des Communautés de Communes :

Le maire rappelle les évolutions liées à la loi NOTRe. Il présente également les différentes pistes de fusions envisagées pour les communautés de communes du secteur. Il demande l'avis des conseillers municipaux quant aux différentes solutions.

- Engagement de dépenses pour la mise aux normes incendie école/mairie : Le maire expose les conclusions de la commission de sécurité qui a visité les locaux le 8 octobre dernier. Il apparaît que des travaux devront être faits rapidement : plafond coupe-feu dans la chaufferie...Le maire va demander les devis correspondants.
- Marc WEBER et Thierry KUGEL présentent les devis relatifs aux travaux forestiers (devis ONF). Afin de mieux comprendre leurs missions, le maire propose de faire intervenir l'agent de l'ONF Monsieur Holveck lors d'un prochain conseil municipal afin de faire une présentation de leur action.
- Vu la faible participation au niveau de la commune, le maire propose de ne plus organiser de collecte pour la banque alimentaire cette année. Les habitants pourront néanmoins déposer leurs dons dans les supermarchés de la région.